



## OBJECTIF(S)

- Cerner les obligations légales du professionnel. Sécuriser les honoraires de location.
- Appréhender la solvabilité du locataire et se prémunir contre les faux documents.
- Maîtriser la rédaction du bail et de ses annexes. Sécuriser l'entrée dans les lieux.

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier (Responsables, Collaborateurs gestionnaires, Agents de location)

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : ½ journée (soit 3,30 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel expérimenté en gérance locative

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 130 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 190 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - LES OBLIGATIONS LÉGALES DU PROFESSIONNEL

- Le mandat de location et/ou de gestion locative
- La publicité

### II - LE DOSSIER DU CANDIDAT LOCATAIRE

- La lutte contre la discrimination
- Les documents autorisés
- L'étude de la solvabilité

### III - LES DIFFÉRENTES GARANTIES

- Le dépôt de garantie
- La caution solidaire
- La GLI
- Le dispositif VISALE

### IV - LE BAIL

- Les différentes durées possibles du bail
- Le contenu du bail type
- Les annexes obligatoires
- La signature du bail

### V - LES HONORAIRES DE LOCATION

- Leur nomenclature et leur répartition
- Leur montant
- Leur date d'exigibilité

### IV - LES HONORAIRES DE LOCATION

- L'état des lieux d'entrée
- L'assurance du locataire et du propriétaire
- La remise des clefs

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap